

Réunion du 23 avril 1976

Le vingt trois avril mil neuf cent soixante seize, à vingt et une heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^r Allary, Maire.

Présents: M^r Allary, Ferret, Joseph, Durouard, Philippeau,
Ferrié, Mazière, Borderon, Gouédo.

Absent: M^r Thomassin.

Secrétaire de séance : M^r Borderon.

Date de convocation : 17 avril 1976.

Cantonnier de commune

- Monsieur René JOQUEL qui va habiter le village de la Peyre dans le courant du mois de mai, fait acte de candidature pour l'élection de cantonnier de commune et adjoint.

Monsieur le Maire propose de le prendre à l'essai durant deux semaines, à compter du 15 mai et pour deux mois.

D'autre part M^r le Maire, ayant consulté M^r le Maire de Beaustac, informe le Conseil Municipal, que cette commune accepterait volontiers que M^r Voisin, son cantonnier, travaille à combien deux francs par semaine. Mais, il est à l'indice 253 ce qui fait un salaire net de 899,00 francs auquel il faut ajouter les charges sociales URSSAF et CNRAC soit : 240 francs, au total : 1139 francs, plus une participation aux prestations familiales.

Le Conseil Municipal, considérant que ce projet s'avère trop coûteux, décide de prendre à l'essai Monsieur Joquel.

Compte de gestion 1975

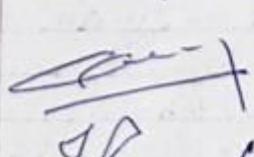
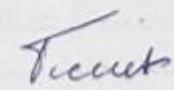
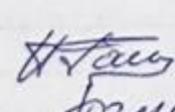
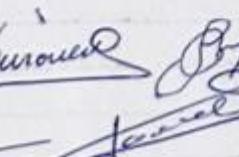
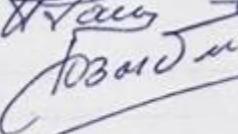
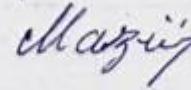
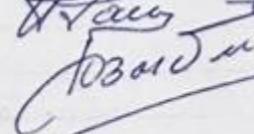
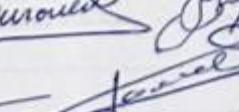
Monsieur le Maire fait connaître au Conseil qu'il est nécessaire d'effectuer des débirements sur les fonds libres afin de compléter les chapitres désignés ci-dessous :

Ch. 60	:	36,63
61	:	2129,99
62	:	13,00

Ch. 65 : 170,23

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'ouverture de ces crédits.

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an susdits. Ont signé les membres présents :

 M. Allary
 M. Ferret
 M. Joseph
 M. Durouard
 M. Philippeau
 M. Ferrié
 M. Mazière
 M. Borderon
 M. Gouédo